

ROGERS Rebecca (dir.). *La mixité dans l'éducation : enjeux passés et présents*

préface de Geneviève Fraisse. Lyon : Éd. de l'ENS, 2004. – 240 p. (Sociétés, espaces, temps)

Françoise Thébaud



Édition électronique

URL : <http://rfp.revues.org/341>
ISSN : 2105-2913

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2006
Pagination : 173-174
ISBN : 978-2-7342-1047-4
ISSN : 0556-7807

Référence électronique

Françoise Thébaud, « ROGERS Rebecca (dir.). *La mixité dans l'éducation : enjeux passés et présents* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 155 | avril-juin 2006, mis en ligne le 22 septembre 2010, consulté le 01 février 2017. URL : <http://rfp.revues.org/341>

Ce document a été généré automatiquement le 1 février 2017.

© tous droits réservés

ROGERS Rebecca (dir.). *La mixité dans l'éducation : enjeux passés et présents*

préface de Geneviève Fraisse. Lyon : Éd. de l'ENS, 2004. – 240 p. (Sociétés, espaces, temps)

Françoise Thébaud

RÉFÉRENCE

ROGERS Rebecca (dir.). *La mixité dans l'éducation : enjeux passés et présents* / préface de Geneviève Fraisse. Lyon : Éd. de l'ENS, 2004. – 240 p. (Sociétés, espaces, temps)

- 1 Considérée depuis les années 1960 comme une évidence des sociétés modernes et démocratiques et comme le signe d'une égalité des sexes enfin réalisée, la mixité scolaire a été questionnée plus tardivement que la démocratisation de l'école, analysée comme incomplète dans ses formes et ses effets. Depuis une vingtaine d'années, des sociologues comme Nicole Mosconi qui conclut l'ouvrage, ou des psychologues qui réfléchissent aux catégories de sexe, ont déconstruit la neutralité supposée du système scolaire. Elles ont mis au jour des effets pervers de la mixité – renforcement des stéréotypes de genre par exemple –, montré que l'école ne transmet pas une culture mixte mais des savoirs masculinistes, souligné que « le curriculum caché » (culture et pratiques scolaires, interactions dans les classes et les cours de récréation) défavorise les filles, et quantifié la sexuaction des orientations dont « les choix » s'inscrivent, malgré une meilleure réussite des filles, dans un système social marqué par la domination du masculin sur le féminin et conduisent à des inégalités professionnelles.
- 2 Faut-il alors remettre en cause la mixité dans l'éducation ? Ou admettre qu'elle est insuffisante à produire de l'égalité ? Sans donner de réponses qui relèvent de choix citoyens et de politiques publiques, l'ouvrage dirigé par l'historienne Rebecca Rogers apporte de très nombreux éléments de réflexion, en privilégiant, outre des contributions de sociologues, une perspective historique et une dimension comparatiste : sont évoqués

la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Irlande, l'Écosse, les Pays-Bas, sans oublier le contrepoint des États-Unis qui est à la fois le pays d'une coéducation précoce et d'universités féminines. Issu de journées d'études organisées à l'université Marc Bloch de Strasbourg et préfacé par Geneviève Fraisse, l'ouvrage est à lire en même temps que le numéro 18 de la revue *CLIO : histoire, femmes et sociétés*¹ qui, centré sur la France, traduit de la même façon l'émergence récente en France d'une histoire de la mixité scolaire, histoire des discours, des normes et des pratiques. Pourquoi a-t-on refusé ou établi le mélange des filles et des garçons dans les classes ? À quel niveau d'enseignement ? Quels en furent les promoteurs et les détracteurs ? Quels furent, ici et là, les argumentaires des uns et des autres, et leurs liens avec les cultures nationales ? Comme l'écrit en effet Rebecca Rogers en introduction, la nature des débats que la mixité suscite nous éclaire sur la façon dont une société pense la différence des sexes.

- 3 Quatre parties structurent l'ensemble. Introductive et problématique, la première propose, outre la mise en perspective de Rebecca Rogers, une utile clarification des termes et de leurs usages en France (Michelle Zancarini-Fournel) : appliquée dans les salles d'asile – devenues écoles maternelles – et dans les écoles rurales de la fin du XIX^e siècle, la co-instruction est légitimée dans les années 1930 par la gémiation des classes primaires à effectif réduit, gémiation conseillée aussi dans le secondaire à partir des années 1950 ; mode de gestion économique des flux scolaires, elle fait silence, comme la mixité généralisée à tous les degrés de l'enseignement par les décrets d'application de la loi Haby (1976), sur les débats développés au début du XX^e siècle par les pédagogues ou les féministes sur les enjeux sociaux de la coéducation. Examinant « l'enseignement universitaire à l'épreuve de la mixité », un deuxième groupe de contributions (Natalia Tikhonov, Christine Myers, Nathalie Hillenweck, Elke Kleinau) montre à la fois la volonté de savoir des premières étudiantes – en Europe c'est la Suisse qui ouvre la premières ses portes en 1865 aux... étudiantes russes –, le poids des résistances culturelles et sociales à l'accès des jeunes filles à une formation supérieure, et la diversité des modalités d'ouverture selon les établissements et les pays, les *colleges* féminins caractérisant plusieurs pays anglophones. Mais c'est dans l'enseignement secondaire, objet de la troisième partie, que les résistances à la coéducation ont été les plus fortes, parce que cet enseignement s'adresse à des adolescents et fut longtemps réservé aux classes bourgeoises où le destin des femmes était d'être mères et épouses. Pour les Républicains français de la fin du XIX^e siècle, la mixité est impensable, tant dans les classes que dans les formations qui ne conduisent pas les filles au baccalauréat (donc à l'enseignement supérieur) avant 1924, et ces pratiques pédagogiques sont légitimées par les « vérités » biologiques d'une différence des sexes (Rebecca Rogers). Les préventions morales, religieuses et intellectuelles furent encore plus fortes en Irlande, où le catholicisme a joué un grand rôle dans la société et l'enseignement : là coexistent encore aujourd'hui des établissements privés, élitistes et non mixtes, et un système public qui, issu de la démocratisation, pratique la coéducation (Marie-Jeanne Da Col Richert). Dans les écoles secondaires protestantes des Pays-bas par contre, la coéducation fut précoce et non problématique, sauf dans les cours d'éducation physique dont Mineke Van Essen explore la pratique tout au long du XX^e siècle.
- 4 Sociologique, la dernière partie analyse l'articulation actuelle en France entre mixité des formations et mixité professionnelle, observant le cas des personnels enseignants et de direction des établissements scolaires (Marlaine Cacouault-Bitaud) ou les politiques ambiguës de diversification scolaire et professionnelle (Roland Pfefferkorn). Exemple

souvent cité, l'instauration tardive de la mixité au concours d'entrée de la prestigieuse ENS d'Ulm-Sèvres a fait chuter le nombre de filles dans les sections scientifiques mais l'enquête de Michèle Ferrand souligne aussi que leur moindre soumission aux normes de la réussite sociale leur autorise des choix plus proches de leurs désirs personnels.

- 5 Sauf exception polémique, la mixité n'est pas remise en cause en France. Même si l'ouvrage fournit utilement un dernier élément au débat en présentant l'expérience de l'Université internationale des femmes tenu pendant l'Exposition de Hanovre en 2000 (Sigrid Metz-Göckel), il invite plutôt à accompagner tous les acteurs du système éducatif dans cette pratique sociale, ce qui existe déjà dans certains IUFM qui ont mis en place des formations à l'égalité.

NOTES

1. *CLIO : histoire, femmes et sociétés*, 2003, n° 18 : « Coéducation et mixité », sous la direction de Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel.

AUTEURS

FRANÇOISE THÉBAUD